



**Association des Patients  
Immunodéficients du Québec**

**1<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

**AGE-001-PV-09-2016**

**PROCÈS-VERBAL de la 1<sup>e</sup> assemblée générale extraordinaire de l'Association des Patients Immunodéficients du Québec, tenue à l'Hôtel Québec, salle de Bal, le samedi 17 septembre 2016.**

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

M. Jacques Dagnault, président, souhaite la bienvenue aux 162 membres présents qui représentent le quorum. Il remercie les membres de leur participation et déclare l'assemblée ouverte à 16 h 30. La liste des membres présents est disponible sur demande.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le projet d'ordre du jour transmis lors de l'invitation à notre journée annuelle est affiché sur écran et lu par le président.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Modification de l'adresse du siège social
4. Augmentation du nombre d'administrateurs
5. Clôture de l'assemblée

Le président demande l'adoption de l'ordre du jour.

### **RÉSOLUTION # AGE-001-09-2016-01 : Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Mme Nathacha Lord, dûment appuyée par M. Marc Gagné, il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

### 3. MODIFICATION DE L'ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

M. Dagnault informe les membres de la situation actuelle concernant l'adresse du siège social.

#### **RÉSOLUTION #AGE-001-09-2016-02 : Adresse du siège social**

ATTENDU QUE :

- Depuis plusieurs années, l'association a pu utiliser les salles de la clinique spécialisée en allergie de Québec;
- Les activités de l'association ayant augmenté, il était pertinent de louer un espace de travail pour nos rencontres et la garde des documents;
- Depuis octobre 2015, APIQ loue un local au CSAC de Québec qu'il partage avec une autre association et le locateur;
- Qu'en plus de la disponibilité du local, nous avons accès aux salles de conférences ainsi qu'aux équipements techniques en place et ce, pour un loyer mensuel de 300\$;
- L'adresse de notre siège social est actuellement l'adresse civique du président;
- Le 16 août 2016, le conseil d'administration a adopté à l'unanimité la résolution visant à modifier l'adresse du siège social.

Sur proposition de Mme Charlotte Therrien, dûment appuyée par Mme Katherine Tremblay, il est proposé que l'adresse du siège social de l'Association des Patients Immunodéficients du Québec soit le :

**880-2600, boulevard Laurier  
Québec (Québec)  
G1V 4W2**

Adoptée à l'unanimité.

#### 4. AUGMENTATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

M. Dagnault explique aux membres les raisons qui motivent la demande d'augmentation du nombre d'administrateurs.

##### **RÉSOLUTION # AGE-001-09-2016-03: Augmentation du nombre d'administrateurs**

ATTENDU QUE :

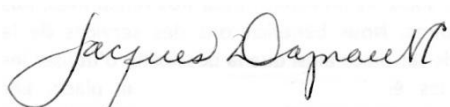
- Le conseil d'administration d'un OBNL doit périodiquement réexaminer sa taille et sa composition, afin de s'assurer qu'elles favorisent le processus décisionnel;
- L'association doit pouvoir s'acquitter adéquatement de ses responsabilités;
- L'association est en pleine croissance d'où augmentation des charges administratives à gérer;
- Le 16 août 2016, le conseil d'administration a adopté à l'unanimité la résolution visant à augmenter le nombre d'administrateurs à 11 membres;
- Les statuts et règlements de l'Association prévoient que le nombre d'administrateurs siégeant au conseil d'administration de l'Association peut être modifié conformément à la loi, par résolution du conseil d'administration et par ratification par les 2/3 des membres présents en assemblée extraordinaire convoquée à cette fin.

Sur proposition de Mme Marie-Josée Béland, dûment appuyée par Mme Louise De Serre, il est proposé d'augmenter le nombre d'administrateurs à 11 membres.

Adoptée à l'unanimité.

#### 5. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée se termine à 16 h 40.



Président de l'assemblée le 2016-09-27



Secrétaire de l'assemblée le 2016-09-27